DE MEDECINE

Observation

sur une brûlure considérable, par M. Steyne M^tre^ en Chirurgie à Vaucouleurs

Le 27 du mois d'Octobre de l'année 1774, on apporta à l'hopital de la Charité de cette ville, la fille d'un Vigneron + qui dans un accés d'épilepsie étoit tombée dans ~~le~~ un feu, auprès duquel elle étoit restée seule. Mandé pour donner des secours à cette infortunée, je la trouvai dans un état bien déplorable et en proie aux douleurs les plus cruelles. L'extrémité supérieure du côté gauche depuis la partie supérieure et moyenne de l'humerus jusqu'au bout des doigts, ne présentoit qu'une surface roussie, dure, tendue, sans aucune phlytene: le desordre paroissoit d'autant plus profond que la brûlure approchoit davantage de la partie inférieure de l'extrémité, et il étoit plus considérable à sa partie antérieure qu'à la postérieure. Le poignet ainsi que les doigts étoient de couleur noirâtre, ces parties avoient considérablement diminué de volume, et les deux dernieres phalanges des doigts étoient fléchies sans pouvoir être étendües. Les mouvemens seuls de l'articulation du bras avec l'avant bras pouvoient s'exécuter quoiqu'avec beaucoup de douleur. Le sein gauche ainsi que la partie antérieure de la cuisse et de la jambe du même coté, étoient aussi brulés assez profondement. Le côté droit, quoique moins exposé que le gauche à l'activité du feu n'avoit pas laissé que d'en ressentir fortement les effets. ~~Le bras étoit brulé moins haut que~~ La brûlure ~~étoit~~ s'étendoit moins haut sur le bras de ce coté, que sur l'autre; l'avant bras, le poignet et les doigts n'avoient été épargnés que dans quelques endroits de leur partie antérieure. On voyoit seulement de distance en distance des phlyctenes au sein, au bas ventre et à la cuisse de ce coté.

+ agée de 28 ans,

A la vue d'un spectacle aussi effrayant, mon premier soin fut de chercher à diminuer les douleurs de la malade; j'ouvris les phlyctenes pour donner issüe à la sérosité qu'elles contenoient; je fis un liniment avec de l'huile de graine de lin, un peu de cire vierge et de pierre calaminaire, j'en étendis sur du papier brouillard, et j'en couvris toutes les parties sur lesquelles le feu avoit exercé son action. La malade fut saignée deux fois dans la même soirée, et une fois le lendemain matin. a la levée du premier appareil, que je ne fis qu'au bout de vingt quatre heures, je ne trouvai presqu'aucun changement aux parties; le liniment étoit resté sur le papier à l'exception des endroits où il y avoit eu des phlyctenes, et les douleurs étoient peu diminuées. Je continuai ce pansement pendant trois jours: alors il commença à s'exhaler des parties brûlées une vapeur épaisse qui répandoit une odeur fétide. Le poignet et les doigts de la main gauche étoient les seules parties qui ne donnassent pas encore ce signe de vitalité, ce qui me faisoit craindre que l'action vitale n'y fut entierement détruite. La grande étendue des plaies, la multiplicité des pansemens que je prévoyois devoir faire ~~pour la suite~~ quand la suppuration

ARC 62 d. 1 n° 16

seroit établie, et la longueur du traitement m'obligerent à substituer au premier liniment qui seroit devenu trop coûteux, une espece d'onguent que j'avois dejà mis en usage plusieurs fois sur les pauvres, avec succès. Lemery qui le recommande avec de grands éloges, dit qu'il n'en a point essayé qui convînt mieux à toutes les brûlures et à leurs differens tems. Il se fait avec deux parties d'axonge, et une partie de fiente de cheval fraîche, fricassées ensemble sur un feu lent et ensuite exprimées. Deux jours après l'usage de cet onguent, la peau commença à devenir plus souple et à se soulever dans les endroits où la brûlure étoit moins profonde. Le poignet et les doigts de la main gauche donnerent aussi les marques de vie que j'avois remarqué dans les autres parties. Bientôt après la suppuration s'établit; j'emportai les lambeaux de ~~peau~~ à mesure qu'ils se détachoient, et le corps de cette pauvre fille fut couvert d'ulceres horribles. L'extrémité supérieure du côté gauche ayant le plus souffert, comme je l'ai dejà dit, les ulceres y furent aussi bien plus profonds. Il y avoit des endroits où les os étoient à découverts: les tendons extenseurs des doigts étoient en partie détruits, ce qui faisoit que, les fléchisseurs ayant moins souffert, les phalanges étoient entraînées par leur action. Cependant dès que les parties qui les recouvrent furent un peu ramollies, je parvins à les redresser, leurs capsules articulaires étoient à nud et ouvertes dans quelques points; je désespérois de pouvoir les conserver, leur amputation auroit beaucoup simplifié les pansemens mais le désir de menager à une pauvre fille des organes qui lui étoient aussi nécessaires, me fit tout tenter pour seconder ce que la nature pourroit faire pour leur conservation. J'ai eu la satisfaction de voir que mes peines n'ont pas été entierement inutiles. Après avoir enveloppé séparement chaque doigt de papier brouillard couvert d'onguent, je les maintenois dans une situation droite au moyen de compresses longuettes qui les soutenoient par leur partie antérieure, puis venoient croiser sur le dos de la main où elles étoient fixées par une bande qui entouroit encore tous les doigts. Je renouvellois les pansemens trois fois par jour, et malgré cette attention, la salle étoit infectée d'une odeur putride particuliere à cette espece d'ulcere.

Après un mois de ce traitement lorsque les chairs étoient belles, que les ulceres les plus superficiels se desséchoient, la cure fut traversée et de beaucoup retardée par un accident dont je ne sçais à quoi attribuer la cause. Une leucophlegmatie générale compliquée d'une hydropisie ascite se manifesta tout-à-coup. Les ulceres donnerent issue à une quantité prodigieuse de serosité; les chairs qui étoient ~~belles~~, vermeilles, devinrent blanchâtres fongueuses; je craignois fort pour la vie de la malade; mais par l'usage des remedes apéritifs usités en pareil cas, cette maladie se dissipa presqu'aussi promptement qu'elle étoit venue.

Les ulceres ne reprirent pas aussi facilement leur bon état ; cependant avec le tems et des soins méthodiques, je parvins à espérer une prochaine guérison. Sur l'étendue des parties brulées, on voyoit ~~to~~ chaque jour paroître de distance en distance, en raison du plus ou du moins de profondeur des ulceres, de nouveaux points d'exsiccation qui s'étendoient ensuite dans leur circonférence et se joignoient à ceux qui les avoisinoient. On aura une assez bonne idée de ce qui ~~arrive~~ se passe dans cette occasion, si l'on fait attention à ce qui arrive, lorsque l'eau se retire de dessus un terrein inégal qu'elle avoit inondé. Au bout de deux mois et demi, le sein et le bras droits, le ventre et les cuisses étoient guéris, il ne restoit plus à panser que le sein gauche, une partie de l'avant-bras, le poignet et les doigts du même côté. Mais ces ulceres bien plus opiniâtres que les autres eurent encore besoin de trois mois de traitement ; le sein fut presqu'entierement détruit par la suppuration, les tendons extenseurs des doigts, de même que les os du métacarpe s'exfolierent, et les doigts index et medius malgré tous mes soins ne purent être conservés. Pendant un aussi long traitement je me suis toujours servi du même onguent pour les parties molles, et les os denudés ont été pansés avec de la charpie trempée dans la teinture de myrrhe et d'aloes. Pour éviter les anchyloses, je faisois faire tous les jours à chaque articulation les mouvemens qu'elle doit exécuter, et je maintenois les parties dans l'extension pour prévenir la gêne qui seroit survenue dans ces mouvemens, si la cicatrice se fut faite dans un état de flexion. Dans le commencement la malade a été mise à un régime assez severe, je lui faisois prendre ~~intérieurement~~ des ptisannes rafraîchissantes et des potions calmantes et anodines. Enfin elle est sortie de l'hopital au mois d'avril suivant, six mois après y être entrée ; les doigts qui lui restent, lui suffisent pour gagner sa vie à filer du coton, et ce qui mérite d'être remarqué, c'est que depuis deux ans qu'elle est guérie les accès d'épilepsie ont été plus éloignés les uns des autres et d'une moindre durée qu'auparavant.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE